



# SPOLIATION HERITAGE et dénonication malfaiteurs

Par **GORECK CLAUDINE**, le **18/12/2016** à **16:23**

BONJOUR

Est il possible de dénoncer une personne malhonnête qui a usé de manipulations cérébrales et d'abus de faiblesse sur une dame âgée et malade ( en fin de vie) ne la connaissant que depuis 1 an. Avec testament olographe elle est devenue légataire universelle , à la tête d'une petite fortune;

bref, non comptant de cela , elle dilapide la fortune pour abuser le fisc ( vu les frais de succession )  
les bijoux disparaissent, l'argent part au casino etc etc

nous avons été trop lésés et dupés par des gens peu scrupuleux qui restent impunis et qui peuvent récidiver.

que faire, car la défunte n'était pas sous tutelle donc très litigieux : par contre l'inventaire des biens n'est pas fait et disparaît chaque jour . MERCI pour vos réponses